

HEURS ET MALHEURS D'UN PRÊTRE "JUREUR"

SANSON, RECTEUR D'ANCENIS PENDANT LA RÉVOLUTION

Yves GADEAU

Dans la vision que nous avons aujourd'hui des événements révolutionnaires, la question religieuse revêt une importance particulière : c'est la raison pour laquelle nous accordons à l'attitude du clergé de notre région une place de choix.

Un ouvrage récent fait le point sur cette question souvent controversée : quel est le rôle du clergé dans le déclenchement de la résistance à la Révolution ?(1) Si on amplifie parfois le rôle de "leader" des prêtres réfractaires dans le déroulement des guerres de Vendée, il est certain que l'Ouest de la France s'individualise très nettement, dès 1791, par un refus massif de la prestation du serment de fidélité à la Constitution civile du clergé (2).

Les nombreux portraits de prêtres présentés ici donnent une idée nuancée de la question religieuse dans notre région. Le destin du curé d'Ancenis, homme de conviction, de rigueur et de fidélité à ses opinions est intéressant en ce qu'il offre une image, rare dans l'ouest, d'un prêtre sachant-concilier exigence de la Foi et adhésion aux idées du temps.

AVANT LA REVOLUTION : UN PASTEUR ZELE

Les registres paroissiaux d'avant 1789 nous permettent de découvrir la personnalité attachante du recteur SANSON. Son écriture ample, élégante nous éclaire sur son oeuvre pastorale bien avant la période révolutionnaire. Certains actes sont pittoresques : le 25 juillet 1778, il baptise un jeune Bengali âgé de onze ans, "vendu" outre-mer à Dominique THOINET, officier de marine membre de la famille prestigieuse qui domine l'élite urbaine d'Ancenis. Le 1er juin 1779, l'évêque de Nantes lui délègue la mission de faire abjurer la religion protestante à Jean LAMPE, conseiller à la cour du roi de Pologne et natif... de Dantzig ! (3)

Au fil de ses interventions quotidiennes, il apparaît comme un prêtre zélé, très soucieux de l'application des préceptes de la religion catholique, mais aussi comme un homme cultivé, érudit, particulièrement apprécié lors de ses sermons.

1789-90 : UN PRETRE EN ACCORD AVEC SON TEMPS

Emilien MAILLARD s'est intéressé au destin du curé Sanson, et mentionne régulièrement son rôle dans ses ouvrages (4).

Ainsi, on apprend que le recteur participe les 2 et 3 avril 1789 à l'Assemblée diocésaine de Nantes, préparatoire à la députation du clergé nantais aux Etats-généraux. Il y joue un rôle discret, puisque la vedette lui semble ravie sur le plan local par Jacques BINOT, prêtre, principal du collège d'Ancenis (qui aura une belle carrière politique puisqu'il deviendra député de l'Assemblée Nationale).

Le 21 mars 1790, Sanson affiche plus nettement son accord avec la Révolution : il est le maître d'oeuvre d'une cérémonie patriotique où il bénit le drapeau blanc et le drapeau rouge prescrits par la loi martiale, et prononce un sermon en chaire sur la nécessité de maintenir la tranquillité publique. Son rôle est tout aussi important lors de la fête de la Fédération du 14 juillet 1790, réplique ancenisienne de la manifestation parisienne : "Un autel avait été dressé sur la place (Saint-Pierre), mais la pluie étant survenue, l'assemblée entra dans l'église. Le recteur Sanson revêt ses habits sacerdotaux, entonne le "Veni Creator" et célèbre la messe du Saint-Esprit, pendant que la musique du régiment exécute divers morceaux. La messe finie, M. Sanson dépose ses insignes et va reprendre son rang municipal"(5).



Prêtre patriote
Illustration p.21
Pays de Retz
1789 - 1988

Gravure d'époque
(B.N.)

La symbolique de cette gestuelle est intéressante : elle montre combien le prêtre a su réaliser une synthèse harmonieuse entre son sacerdoce et son engagement de citoyen, attaché à l'esprit nouveau.

L'EPISODE MOUVEMENTE DE LA PRESTATION DE SERMENT
(23 janvier 1791)

La Révolution avance pourtant, et engage ses premières mesures anti-religieuses : le couvent des CORDELIERS est fermé en 1791, celui des "Ursulines de la Davrays" en septembre 1792 : le clergé pouvait-il être indifférent à de telles mesures ?

C'est dans ce contexte que se présente la réforme du clergé, condamnée par Rome. Le Curé Sanson reste fidèle à la Révolution et prête sans hésiter le serment de fidélité à la Constitution Civile, le 23 janvier 1791, "sur les marches de l'autel St Pierre, devant les autorités locales". Il est imité par son vicaire CHEMINARD, futur curé constitutionnel de LIGNE. Emilien MAILLARD raconte de façon plaisante un incident qui montre la vivacité des débats qui devaient alors diviser les clercs (6) : l'autre vicaire, CHEGUILLAUME "s'écria, au moment où l'on s'attendait à ce qu'il le prêtât : - Jamais je ne le prêterai ! - et s'enfuyant à travers la sacristie, il s'échappa par la rue..."

Sanson n'est pas de ceux qui, comme certains de ses collègues voisins, se rétractent quelques jours après. Il prononce à l'issue du prône du 13 février suivant "un discours qui fut adressé par la municipalité d'ANCENIS au Directoire du département, et dont l'insertion et la publication furent ordonnés (...) dans le journal du département."

Cette attitude d'attachement résolu au nouveau régime lui vaut la confiance du pouvoir en place. Même aux heures les plus noires de la Révolution, en l'an III, il se voit attribuer le précieux "certificat de civisme"

Le vingt troisième de juillet 31²
 cet acte a été fait & enregistré
 à Ancenis dans cette église par
 le curé Pasteur François Nicolas André
 Camille, ne sachant qu'on peu croire
 il y a environ onze ans, en Breta-
 gne de l'île de Bazarie, vendu, il y a
 environ vingt ans à l'évêque Dominique
 Isaac Honnet officier marié, qui
 l'a amené en France, il est de père
 et mère bretons, et est le grand
 père de Nicolas François Honnet, et
 de sa femme Demotille Andrie-Jeanne
 Marguerite-Rosalie-Victoire Honnet,
 tous signés avec plusieurs autres, le Baptême
 a été fait par le curé André Thoinnet
 Thoinnet de Laboulard, par sa femme Agathe, veuve de son
 père, mais je remercie de sa dévotion
 Louis de la Roche, avec Marie-Françoise
 Marie-Anne Drape Bauchet, Marie-Victoire
 Marie-Victoire, et Marie-Victoire
 Qui bandie.
 Sanson Pasteur d'Ancenis.

Un acte du curé Sanson : 23 juillet 1778
 (Registre paroissial d'Ancenis)

LES ANNEES NOIRES (1792-1794)

La question religieuse prend en 1792 un tour dramatique. La répression s'accroît sur les prêtres réfractaires. Le curé BOURDAIS de Belligné en est une des premières victimes : il est arrêté et emprisonné à Ancenis (9 janvier 1792) ; inaugurant une politique cruelle de persécution du clergé hostile à la République.

Le déclenchement de la guerre, les ravages de la déchristianisation s'amplifient les mois suivants. En novembre 1793, "les statues de l'église d'Ancenis (...) et tous les objets du culte, après avoir été profanés et traînés dans les rues, furent brûlés sur la place des Victoires". L'Eglise d'Ancenis fut ensuite transformée en "Temple de la Raison"... avant d'être vendue et réduite, le 13 mars 1793, à la fonction d'entrepôt à fourrages !"

On imagine alors les tourments du pauvre prêtre, qui échappe pourtant à toute persécution. Il n'est pas au bout de ses peines : le directoire du District le somme, le 1er avril, "de sortir de la cure en vue de l'organisation d'un cours d'éducation publique". Sa protestation est véhémement : il fait valoir sa qualité de curé constitutionnel, n'ayant jamais abjuré le sacerdoce...

Rien n'y fait : Sanson doit quitter son presbytère pour laisser la place à des laïcs, les époux Pirard, instituteurs.

1795 : LA FIN DES MALHEURS

La chute de Robespierre et la fin de la Terreur amènent, malgré une situation très difficile (les difficultés d'approvisionnement, les attaques incessantes des Chouans), une détente dans le domaine religieux.

Le 3 juillet 1795, l'église est rendue à la disposition de la commune, charge à l'ancien occupant de financer les dégradations. Le 17 du même mois, "le Conseil général de la Commune ordonne que les portes en soient immédiatement ouvertes et que les clés en seront remises au citoyen Sanson".

Belle récompense pour notre prêtre vieillissant, qui peut reprendre tranquillement son ministère. Il exerce jusqu'en 1804, date de sa mort. Ainsi, à travers les tourments révolutionnaires, le curé Sanson avait su, grâce à sa modération, sa ténacité, rester fidèle à sa foi et à ses idées. ■

NOTES

(1) La synthèse la plus récente est celle de : TACKETT, T "La Révolution, l'Eglise, la France" Paris, Ed. du Cerf, 1986.

(2) Une mise au point commode peut être lue dans "L'ETAT DE LA FRANCE PENDANT LA REVOLUTION", Paris, Ed. La Découverte, 1988, (article de Royer DUPUY, p. 346)

(3) Les documents sont présentés dans l'exposition : "4000 ANCENIENS de Louis XIV à la Révolution", organisée par l'auteur de l'article avec la collaboration de l'ARRA.

(4) E. MAILLARD "Ancenis pendant la Révolution", 1880, réédition en 1985. Cet ouvrage reprend les travaux du même auteur publiés dans "Histoire d'Ancenis et de ses barons" (Paris 1881) qui publie (p. 646) le discours du curé Sanson lors de sa prestation de serment.

(5) E. MAILLARD "Ancenis pendant la Révolution", p. 17

(6) id. p. 27

(7) id. p. 161